GRILLE D'ANNONCE

valable pour une seule annonce "Photo"

A compléter et à renvoyer avec le règlement à :
TOPARTMAG, 9 place Fernand Cocq, 1050 Ixelles - Belgique
Pour nous contacter : topartmag@tiscali.fr - (0032) 02 513 82 90

Une photographie de bonne qualité est indispensable pour un bon résultat

ABONNEMENTS 12 NUMÉROS 50 €

TOPART Magazine, est une création de «Topartmag Ltd» enregistrée sous le N° 5312277. Date limite de réception des éléments le 15 du mois en cours pour parution le mois suivant. Si vous choisissez une date de parution différée vous devez l'indiquer. Règlements à «Topartmag Ltd». Les indication recueillies sont soumises à l'exercice d'un droit de rectification conformément à la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers, et au libertés. Pour l'exercer vous devez écrire au siége social : «Topartmag Ltd» 27 Old Gloucester Street -WC1N- 3XX- London - England. (*Voir les conditions générales d'insertion)

TARIF DES ANNONCES

1/12è de page, 1 parution :	65 €
1/12è de page, 2 parutions **+ 1 offerte** :	98 €
1/6è de page, 1 parution :	118 €
1/6è de page, 2 parutions **+ 1 offerte** :	198 €
Page entière, 1 parution :	698 €
Page entière, 2 pages **+ 1 offerte** :	1.396 €

Page revente de particulier : même prix
Changement de photo dans la promo ; +25 €

Cochez l'option choisie

***Conditions générales d'insertions :** les prix et promotions sont donnés à titre indicatif. Ils peuvent être modifiés à tout moment, sans que cela n'interfère sur les engagements souscrits. Les annonceurs sont seuls responsables du contenu de leur annonce sans avoir l'obligation d'en justifier la véracité. Topart se réserve le droit de refuser, sans que cela ouvre un droit à des indemnités, toute insertion dont le contenu lui paraîtrait hors contexte ou de nature à choquer. Le défaut d'exécution d'une insertion, ou une erreur d'impression, ne peux donner lieu à une indemnité au delà de l'exécution de l'insertion dans un numéro suivant. La suspension d'une annonce par l'annonceur n'implique pas le remboursement de celle ci. Le titre d'une œuvre ne peut excéder 20 lettres et espaces. Les informations de la grille d'annonce, sont principalement destinées à Topartmag Ltd, cependant par notre intermédiaire vous pouvez être amenés à recevoir de la part d'autres sociétés des propositions commerciales, coupons, etc. Si vous ne le souhaitez pas, écrivez nous, en d'indiquant vos nom prénom adresse et téléphone.

Nom d'Artiste . . . . . .

Nom civil et prénom . . . . . .

Adresse . . . . . .

. . . . . Code postal . . . . . .

Titre de l'œuvre . . . . . .

Dimensions et technique . . . . . .

Support . . . . . .

Prix . . . . . Pays . . . . . .

Tél. GSM . . . . . Tél. dom. . . . . .

Créateur de l'œuvre que je mets en vente, j'exonère de tous droits de reproduction le TOPARTMAG Ltd. et autorise également la mise de l'annonce sur le site internet : topartmag.com

Pour un montant de : . . . . . Signature :

Je règle par : ☐ Chèque ☐ Mandat postal ☐ Carte bancaire

N° CB | | | | | | | | | | | | | | | |

Cytogramme | | | Expire fin | | / | | |

(Ces trois chiffres figurent au verso de votre carte bancaire, dans la zone signature)

DANS LE CAS OU LE DETENTEUR DE LA CARTE EST DIFFERENT

Nom et prénom tel qu'il apparaît sur celle-ci . . . . . .

Signature . . . . . .

NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE CASE

IMAGE N° DR | | | | | PRÉVU : N° N° N°

Pour plusieurs annonces, photocopiez préalablement cette grille vierge, complétez les photocopies ainsi obtenues, et envoyez le tout accompané des photographies et de votre règlement.